



L'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

1. Mise en contexte

Dans le contexte de la nouvelle gouvernance en matière de développement local et régional et, compte tenu de l'orientation du Forum des élus de confier le mandat de la mise en œuvre d'une nouvelle Entente à Développement Côte-de-Beaupré, les partenaires ont convenu de signer l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale 2016-2019.

Les partenaires suivants ont proposé un plan d'action pour mettre en valeur et protéger les paysages des 5 MRC présentes dans l'Entente :

- La MRC de La Côte-de-Beaupré
- La MRC de Charlevoix
- La MRC de Charlevoix-Est
- La MRC de Portneuf
- La MRC de L'Île d'Orléans
- Tourisme Charlevoix
- La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
- Développement Côte-de-Beaupré
- Le Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)
- Le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN).

2. Présentation de l'Entente

Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale ont signé une nouvelle Entente qui a débuté le 1^{er} mars 2016 et qui a pris fin le 31 mars 2019.

Cette entente visait notamment la sensibilisation à la mise en valeur des paysages et la réalisation de projets dans chacun des milieux. Par la mise en œuvre de ce plan d'action, les partenaires de l'Entente souhaitaient consolider et renforcer l'adhésion et le sentiment d'appartenance à la démarche de mise en valeur des paysages tant des partenaires gouvernementaux et du milieu municipal, que des citoyens de tous âges, des entrepreneurs, et des visiteurs des territoires concernés.

Voici les objectifs de cette Entente :

- Soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager et économique;
- Poursuivre la sensibilisation vis-à-vis l'enjeu de la mise en valeur et de la protection des paysages;
- Poursuivre l'animation et favoriser la mise en commun des forces et des atouts des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages;
- Favoriser l'accroissement des connaissances des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages;

L'enveloppe disponible pour la durée de l'entente s'élevait à 353 000 \$. Développement Côte-de-Beaupré administrait les sommes et assurait le suivi administratif.

3. Suivi des activités réalisées

Voici les principales réalisations en fonction de chacun des objectifs.

Objectif 1 : Soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager et économique

Dans le cadre de l'appel de projets, 21 projets ont été déposés et 15 ont été retenus. Une somme de 124 809 \$ a été allouée pour soutenir la réalisation de ces projets.

Voici la liste des projets soutenus :

- Belvédère Porte du fjord/Piste Notre-Dame-de-l'Espérance - Baie-Sainte-Catherine
- Réalisation d'un plan paysage à l'échelle de la ville - Baie-Saint-Paul

-
- Aménagement d'un écran végétal sur l'emprise de la route 138 et des terrains municipaux – Beaupré
 - Aménagement du parc de la Seigneurie – Les Éboulements
 - Mise en valeur du littoral de l'Île d'Orléans – conception
 - Mise en valeur du littoral de l'Île d'Orléans - réalisation
 - Pays'Art : circuit artistique en milieu agricole - MRC Charlevoix
 - Colloque citoyen sur les paysages - MRC Portneuf
 - Inventaire des paysages au parc naturel régional de Portneuf
 - Étude de concept pour une promenade du Saint-Laurent - MRC Portneuf
 - Projet artistique photographique de la halte de la route 138 - Petite-Rivière-Saint-François
 - Panneau touristique et patrimonial de la halte-vélo - Saint-Joachim
 - Escalier du belvédère de la chute de la rivière Jean-Noël - Saint-Irénée
 - À Saint-Siméon, on ralentit- Traversée d'agglomération – entrée ouest
 - Ouverture de percées visuelles sur le sentier - Traversée de Charlevoix



La forêt aratoire, œuvre réalisée par Jean-François Lettre dans le cadre de Pays'Art, circuit artistique en milieu agricole, MRC de Charlevoix



Baie-Sainte-Catherine : belvédère Porte du fjord



Beaupré : écran végétal sur l'emprise de la route 138 et des terrains municipaux



Traversée de Charlevoix : nouvelles percées visuelles



Île d'Orléans : projet de mise en valeur du littoral

Une étude sur la valeur économique des paysages :

Un comité composé de représentants des partenaires de l'Entente a été créé pour définir le mandat de cette étude.

Cette étude vise à réaliser une analyse, tant qualitative que quantitative, de la valeur économique des paysages de la Capitale-Nationale permettant de cerner les facteurs qui leur sont liés et qui ont une incidence sur les bénéfices et retombées économiques afin de favoriser leur prise en compte dans la planification, leur protection et leur mise en valeur.

Grâce au soutien financier du MCC (18 000 \$), une première phase de l'étude est en cours de réalisation et elle porte sur une revue de littérature. Il s'agit d'identifier les principaux constats, facteurs, indicateurs et méthodes, tirés de cas, d'exemples, de démarches ou d'analyses de la valeur économique des paysages, au Québec, au Canada ou à l'étranger, à partir de la documentation existante, cherchant à démontrer l'existence de bénéfices et de retombées économiques significatives découlant de la prise en compte des paysages, de leur mise en valeur et de leur protection.

Objectif 2 – Poursuivre la sensibilisation vis-à-vis l'enjeu de la mise en valeur et de la protection des paysages ainsi que la circulation de l'information

Une stratégie de communication a été élaborée et la conférence de presse annonçant l'Entente sur les paysages s'est tenue le 21 juin 2016 au Manoir Montmorency. Une deuxième conférence de presse soulignant la participation financière des partenaires gouvernementaux s'est tenue le 21 en juin 2018, à l'Espace Fillion, à L'Ange-Gardien.

Le site Internet www.notrepanorama.com a été mis à jour.

Une veille des paysages de la Capitale-Nationale est en cours.

Une infolettre a été créée et envoyée à six reprises à 180 personnes.

Pour valoriser les initiatives de mise en valeur des paysages, un Prix paysage a été remis en 2016 sur la Côte-de-Beaupré à *Simard, Cuisine et salle de bain*, une entreprise de Saint-Tite-des-Caps.

Plusieurs Prix paysage ont été remis en 2017 :

- Côte-de-Beaupré : parc riverain Espace Fillion, à L'Ange-Gardien;
- Charlevoix et Charlevoix-Est : Sentier de la forêt marine aux Éboulements et, au film Charlevoix, à travers les saisons, de Série Charlevoix;
- Portneuf : promenade de la Jacques-Cartier, Ville de Pont-Rouge;
- Île d'Orléans : Manoir Mauvide-Genest pour l'aménagement d'un escalier menant à la grève et, au comité d'embellissement de la municipalité de Saint-Jean pour le calendrier de l'Avent, un projet de mise en lumière par des lanternes.



Prix paysage décerné à la municipalité de Pont-Rouge pour l'aménagement de la promenade Jacques-Cartier, MRC de Portneuf

Un Prix paysage a été remis en 2018 à la municipalité de L'Ange-Gardien pour le projet de verdissement de la route 138 :



Objectif 3 – Poursuivre l’animation et la concertation des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages

Les comités locaux ont été accompagnés ou soutenus pour réaliser les diverses actions.

Un événement paysages intitulé «nos paysages se rencontrent» s’est tenu le 26 octobre 2017. Il a réuni 33 participants provenant de l’ensemble du territoire de la Capitale-Nationale.

Les objectifs de l’événement étaient de :

- Partager les connaissances et les réalisations en paysage sur nos territoires depuis la dernière décennie;
- Identifier les attentes et les besoins des partenaires quant à la prochaine entente de mise en valeur et de protection des paysages de la Capitale-Nationale.

Les présentations et les ateliers de la journée ont permis de présenter des projets concrets et des pistes de solutions pour la mise en valeur et la protection des paysages de la région. L’ensemble de ces projets pourra devenir une source d’inspiration pour tous les intervenants.

De plus, les propos entendus lors de cette journée ont permis de cerner les besoins et les attentes des participants et de proposer des thèmes pour le plan d’action de la prochaine Entente.



*Conférence de Mme Marie-Andrée Huard,
architecte paysagiste lors de l'événement paysages 2017*

Grâce à un questionnaire, les membres de la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, les membres du comité régional des paysages de Portneuf ainsi que les représentants du milieu municipal de ces quatre MRC ont exprimé leurs besoins pour le plan d'action de la prochaine Entente 2019-2022.

Objectif 4 – Favoriser la formation et l'accroissement des connaissances des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages

5 formations ont été offertes à deux reprises :

- Les étapes pour aménager une halte du paysage;
- La signalisation et les outils d'interprétation des paysages : les étapes pour les réaliser;
- Planifier à l'échelle du paysage métropolitain : les outils de la CMQ.
- L'aménagement d'une traversée d'agglomération : le cas de Beaupré.
- La Trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Québec.